

## En plein pic de pollution, Paris tourne le dos à la Solution Vélo

Maillon du Réseau Express Vélo, l'avenue du Général Leclerc ne comportera pas de piste cyclable. Ce coup porté au Plan Vélo, en plein pic de pollution, est un stupéfiant renoncement.

Paris en Selle dénonce avec la plus grande vigueur le coup porté au Plan Vélo par le projet de réaménagement de l'avenue du Général Leclerc présenté lundi 5 décembre 2016 en réunion publique. Maillon essentiel du Réseau Express Vélo permettant de connecter le centre de la capitale à sa périphérie, cette avenue ne comportera aucune piste cyclable, et ce malgré une largeur importante (30m) et un budget conséquent (10 M€). Le REV, élément central du Plan Vélo parisien annoncé en grande pompe au monde entier en juin 2015, devait être constitué de pistes cyclables « entièrement dédiées aux vélos ». Les usagers du vélo devront finalement circuler dans des couloirs bus/taxis : stupéfiant renoncement.

Les résultats de la concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Plan Vélo étaient pourtant clairs : les usagers du vélo ne se sentent pas en sécurité dans les couloirs bus/taxis. Assumés par l'adjoint aux transports, Christophe Najdovski, les couloirs bus/taxi doivent permettre aux "cyclistes aguerris" de s'y déplacer rapidement. Le Plan Vélo s'adresset-il aux cyclistes du Tour de France ou bien à tous ceux que la circulation parisienne intimide ? Alors qu'Anne Hidalgo vise 15% de trajets effectués à vélo en 2020, le renoncement au REV sur l'avenue du Général Leclerc décrédibilise l'objectif « Paris, capitale du vélo ».

Manque de réelle volonté politique ou bien incompétence des ingénieurs parisiens en matière d'infrastructures vélo, comme le suggèrent certains experts danois ? L'un des scénarios présentés comporte des voies bus/taxi tellement étroites qu'elles ne peuvent pas permettre un dépassement des usagers du vélo en respectant la distance règlementaire de 1 mètre. Le nombre de cyclistes blessés à Paris est en forte augmentation (+22% depuis janvier d'après la préfecture de police). Il est urgent de rompre avec les infrastructures mal conçues : elles tuent.

Tandis que la pollution fait des ravages ; tandis que les transports en commun sont saturés et leurs tarifs en constante augmentation, il est de plus en plus évident que **ni la voiture, ni le scooter ni les bus ne pourront à eux seuls résoudre les problèmes de mobilité de Paris**. Au niveau métropolitain, le vélo constitue une solution pour un nombre considérable de déplacements ; son essor spectaculaire, même en l'absence d'infrastructures témoigne de son potentiel. Lundi, le maire de Londres annonçait un nouveau programme de 1 milliard d'euros pour le vélo ; il est urgent que Paris se donne également les moyens d'être une ville cyclable.

## **Contact Presse**

Charles Maguin – Président : contact@parisenselle.fr // 06 95 41 29 39